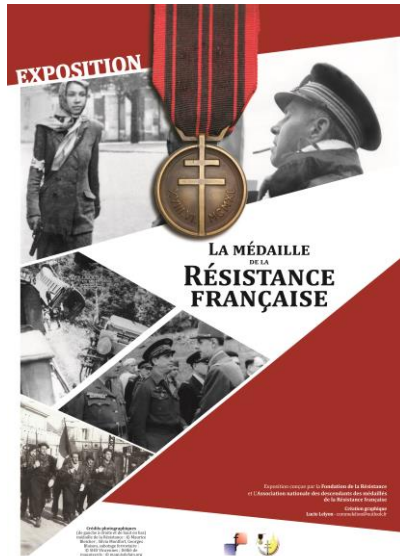


EXPOSITION

« La médaille de la Résistance française »



Cette exposition a été réalisée par la Fondation de la Résistance et l'Association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française (ANDMRF), qui ont bénéficié du concours d'institutions partenaires (musées, services d'archives, associations...) et de collectionneurs privés.

En 14 panneaux, l'exposition retrace les conditions de la création de la médaille de la Résistance française. Elle explique la volonté du général de Gaulle de récompenser les différentes composantes de la société française engagées dans la Résistance, individus mais également unités militaires, collectivités territoriales ou civiles. Elle permet également de montrer la diversité des formes d'engagement et des parcours de celles et de ceux qui ont rejoint la Résistance intérieure et la France libre.



Contact :
Fabrice Bourrée (Fondation de la Résistance)
fabrice.bourree@fondationresistance.org
01-75-43-04-28

Plan de l'exposition

1. La création

Par cette médaille s'exprime la volonté du général de Gaulle de récompenser le combat spécifique mené par la France combattante tout en marquant l'union des résistances intérieure et extérieure sous son autorité afin de conforter sa légitimité en tant que chef de toute la Résistance.

2. Le choix des symboles

Dessinée par Antoine Mella, la médaille reprend la symbolique de la croix de Lorraine, emblème de la France libre, et une devise latine « *Patria non immemor* » (« La patrie n'oublie pas »). Les couleurs du ruban symbolisent le sang et le deuil.

3. Attribuer la médaille à titre individuel

Ce panneau présente les trois premiers récipiendaires ainsi que les deux plus jeunes médaillés. L'actualité de la médaille avec les attributions à titre posthume, sous conditions, conclut ce panneau.

4. Des médaillés célèbres

Des célébrités, artistes, écrivains, comédiens mais aussi militants pour les grandes causes de notre époque, furent également des résistants décorés pour leurs actions remarquables.

5. Portraits de médaillés issus de la Résistance intérieure

6. Portraits de médaillés issus des réseaux et filières d'évasion

7. Portraits de médaillés issus de la France libre

Ces trois panneaux offrent un panorama des médaillés dans leur diversité : membres de mouvements de la Résistance intérieure, maquisards, agents de réseaux et filières d'évasion en métropole et en Indochine, Français libres des trois armées, volontaires féminines, responsables politiques...

8. Distinguer des entités militaires de la Résistance intérieure

9. Distinguer des unités militaires de la France libre

Trois entités de la Résistance intérieure (1^{er} régiment d'Infanterie, brigade de gendarmerie de La Chapelle-en-Vercors et deux écoles militaires), 17 unités militaires de la France libre (une école militaire, une unité de la Légion étrangère, 14 bâtiments des FNFL et une unité des FAFL) ont reçu cette décoration.

10. Les collectivités territoriales

11. Honorer des villes et territoires

La médaille de la Résistance a été décernée à 17 communes qui avaient pu marquer leur soutien à l'égard de la Résistance, au risque de représailles et de sacrifices souvent importants. Le Territoire de Nouvelle-Calédonie a également reçu cette distinction pour son ralliement à la France libre en 1940.

12. Récompenser les types d'actes de résistance

La Résistance a pris des formes multiples, allant de la propagande aux actions de sabotage, en passant par le renseignement ou l'aide aux persécutés. En décidant de récompenser certaines collectivités civiles, le général de Gaulle a aussi choisi de distinguer cette diversité d'action.

13. Résister collectivement

L'attribution de la médaille de la Résistance française à des collectivités civiles a permis de rendre hommage à l'engagement de certaines catégories professionnelles ou groupes sociaux : les jeunes, les pompiers, les policiers...



Caractéristiques techniques

Nombre et dimensions des panneaux : 14 bâches de format 80 x 190 centimètres. Les bâches sont ignifugées certifiées M1 et comprennent aux quatre coins des œillets de 13 mm de diamètre.

Expédition ou enlèvement sur place

Expédition par voie postale : les panneaux de l'exposition peuvent être expédiés par la Fondation de la Résistance, par la Poste en Colissimo recommandé R2 et renvoyés par le même moyen. Ces frais sont pris en charge par l'emprunteur.

	Poids total, emballage compris	Frais d'expédition en colissimo recommandé R2
Panneaux seuls	8,25 Kgs	25 euros
Structures	5,76 Kgs	25 euros

L'assurance durant le transport reste à la charge de l'emprunteur.

Enlèvement sur place par vos propres moyens ou par transporteur :

Le transport s'effectue sous la responsabilité de l'organisme d'accueil depuis les locaux de la Fondation de la Résistance, 16-18 place Duplex 75015 Paris.

Conditions de prêt

Montage des panneaux : les panneaux doivent être montés uniquement sur des **structures autoportantes de type X-Banner (pieds croisés en X)** Ces structures, très faciles à mettre en œuvre, se déploient et encastrent leurs extrémités dans les œillets des quatre coins de chaque panneau, qu'ils permettent de rigidifier. La plupart des services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en possèdent des jeux pour présenter les expositions de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives du ministère des Armées.

Assurance : Cette exposition devra être présentée dans un local gardienné et assuré. La valeur d'assurance des douze panneaux constituant l'exposition est de 2 200 euros (panneaux et supports). Le coût unitaire de remplacement de chaque panneau est de 122 euros TTC (35 euros pour une structure seule).

Un inventaire contradictoire de l'exposition est fait au départ et au retour, à la Fondation de la Résistance à Paris, à charge pour l'utilisateur de se faire représenter. En l'absence d'un tel représentant, l'inventaire fait par la Fondation et remis à l'utilisateur est réputé faire foi.

Communication

Une affiche réutilisable (sous format word ou jpg) est à votre disposition auprès de la Fondation de la Résistance.

Si vous réalisez votre propre affiche, les logos des deux institutions ayant réalisé l'exposition doivent y figurer aux côtés du logo de l'organisme d'accueil. Les logos sont disponibles auprès de la Fondation de la Résistance.

Convention de mise à disposition

Une convention sera signée entre la Fondation et l'emprunteur pour la mise à disposition de l'exposition.